



Date de mise à jour : 09/01/2026

Poste occupé précédemment par : ABES Chirine

x Mobilité  Redéploiement  Création

Code poste RH : 10608

Personne à contacter : Charlotte LEMERLE

Fonction : Collaborateur ressources humaines DPEJ

Tél : 01.56.72.70.50

Courriel : [charlotte.lemerle@valdemarne.fr](mailto:charlotte.lemerle@valdemarne.fr)

## DESCRIPTIF DE POSTE

### IDENTIFICATION DU POSTE

Intitulé	Chargé d'évaluation en protection de l'enfance
Cadre d'emplois/catégorie	Psychologue - Assistant territorial socio-éducatif – Educateur de jeunes enfants – Infirmier puériculture - Catégorie A
Pôle/Direction/Service	Pôle Solidarités – Direction de la Protection de l'Enfance et de la Jeunesse – Direction Adjointe Prévention et Parcours – Service Action Territoriale
Lieu de travail	Espace Départemental des Solidarités de Villejuif (QPV)
Positionnement du poste dans l'organigramme	Sous la responsabilité hiérarchique du responsable enfance de l'EDS

### PRÉSENTATION DE LA DIRECTION ET/OU DU SERVICE

La Direction met en œuvre la politique de prévention et de protection de l'enfance définie par l'Exécutif, dans le cadre du Schéma de prévention et de la protection de l'enfance et de la jeunesse.

La Direction de la Protection de l'Enfance et de la Jeunesse a pour missions :

- D'assurer et coordonner le repérage de l'enfance en danger, d'assurer la réception et le traitement des informations préoccupantes, ainsi que la mise en œuvre opérationnelle de la politique d'évaluation
- D'accompagner les familles dans une visée préventive des risques de danger pour les mineurs.
- De protéger et de prendre en charge les mineurs confrontés à des difficultés risquant de mettre ou mettant en danger leur santé, sécurité ou moralité, ou si les conditions de leur éducation ou de leur développement physique, affectif, intellectuel et social sont gravement compromis.
- D'accompagner et de prendre en charge les majeurs de moins de 21 ans suivis durant leur majorité et confrontés à des difficultés susceptibles de compromettre gravement leur autonomie et leur insertion socio-professionnelle.

**La Direction de la Protection de l'Enfance et de la Jeunesse est composée de 7 services et un secteur :**

- Le Service Administratif et Financier : budget comptabilité, système information, archives ...
- Le secteur des ressources humaines

**Pôle Prévention et Parcours :**

- Le Service Action Territoriale : 4 groupements de l'Enfance - 19 EDS – Dispositif MNA – Secteur adoption
- La cellule de recueil des informations préoccupantes (CRIP)
- Le service Prévention et Insertion : Dispositif Insertion Jeunes Majeurs, Maison de l'Adolescent, ...

**Pôle Accueil :**

- Pôle enfants / pôle adolescents : 6 foyers d'accueil d'urgence
- L'accueil familial départemental : 5 placements familiaux
- Le service associatif habilité

Elle dispose d'un budget de 165 Millions d'Euros avec un Budget Annexe des Foyers de l'Enfance.

La Direction est composée de 1100 agents, dont 330 relevant de la Fonction Publique Hospitalière et 370 assistants familiaux.

## MISSIONS DU POSTE

Le chargé d'évaluation Enfance réalise l'évaluation des informations préoccupantes pour lesquelles l'EDS a reçu un mandatement de la part de la CRIP, sur le rythme de 60 évaluations sur un an.

Il réalise ces évaluations soit en binôme avec un collègue de l'équipe enfance, de l'équipe sociale ou de l'équipe PMI, soit seul - notamment en complément d'une évaluation déjà engagée par le service social de l'Education nationale ou avec une enquête périphérique exhaustive qui garantira le caractère pluridisciplinaire de l'évaluation.

Le chargé d'évaluation rédige, à titre principal, le rapport d'évaluation, conformément au référentiel d'évaluation. Il est garant du respect du délai légal de trois mois.

Le chargé d'évaluation participe au bon fonctionnement et à la continuité du service (CLE, urgences...).

Il est placé sous la responsabilité hiérarchique et l'animation du responsable enfance, en coordination avec l'équipe d'encadrement de la CRIP.

## DOMAINES D'ACTIVITÉS ET PRINCIPALES ACTIVITÉS

### Domaine d'activité Activités

#### **Réalise l'évaluation des informations préoccupantes**

Le professionnel réalise, sous le pilotage du responsable enfance, l'évaluation des informations préoccupantes qui lui sont assignées.

Il s'appuie pour cela sur le guide pratique de l'évaluation de la DPEJ et le référentiel d'évaluation diagnostique en protection de l'enfance CREA Rhône-Alpes/ ONPE.

En particulier, il rencontre les parents et le ou les enfants présents au domicile, effectue une visite à domicile et réalise une enquête périphérique auprès des professionnels qui connaissent l'enfant.

Il est demandé au chargé d'évaluation de finaliser au moins 30 évaluations sur une période de six mois. Ces évaluations sont attribuées de manière progressive de manière à permettre au professionnel d'une part de prendre connaissance de chaque dossier, d'autre part d'étaler ses actions, et d'anticiper le temps de rédaction de chaque rapport final.

### Domaine d'activité Activités

#### **Participe à la stabilisation de bonnes pratiques professionnelles en matière d'évaluation en protection de l'enfance**

Le professionnel participe régulièrement aux réunions d'équipe enfance organisées par le responsable enfance.

Le professionnel est moteur dans la conduite des évaluations, et constitue une personne ressource au sein de l'équipe enfance.

Le professionnel participe ponctuellement aux réunions de l'équipe des volants spécialisés sur la mission de l'évaluation et organisées par le responsable adjoint de la CRIP. Cette instance de travail vise notamment à soutenir les pratiques professionnelles des volants en matière d'évaluation des informations préoccupantes.

Le professionnel participe aux formations dédiées à l'équipe des volants sur la mission de l'évaluation des informations préoccupantes.

## PRINCIPALES COMPETENCES ATTENDUES

<b>Connaissances et savoir faire</b>	<b>Indispensables à la prise de poste</b> Bonnes compétences rédactionnelles Connaissance du cadre législatif et réglementaire de la protection de l'enfance Connaissance des impacts des situations de maltraitance, de carences éducatives ou de situations de danger sur le développement et le bien-être de l'enfant Rigueur dans le suivi des dossiers Principes de la relation d'aide Techniques de conduite d'entretien Techniques d'écoute et de communication Principales fonctionnalités de logiciels de bureautique (Word)
<b>Connaissances et savoir faire</b>	<b>A acquérir au cours de l'activité</b> Utilisation du référentiel d'évaluation diagnostique en protection de l'enfance - CREA Rhône Alpes/ ONPE ( <i>une formation spécifique sera dispensée à cet effet</i> ) Référence au guide de l'évaluation des informations préoccupantes – Département du Val-de-Marne Connaissance du dispositif de protection de l'enfance du Val-de-Marne Participer à des réunions multi professionnelles Travailler en partenariat avec les organismes et les associations intervenant dans le domaine de l'enfance et de l'adolescence

## ENVIRONNEMENT DU POSTE

Relations de travail - Internes  - Externes	DPEJ : cadres de la CRIP, inspecteurs ASE, équipe enfance en EDS, Foyers départementaux, Autres directions du département : Travailleurs sociaux des Espaces Départementaux des Solidarités  Education nationale, Secteur associatif, pédopsychiatrie,
Conditions particulières d'exercice	Permis de conduire exigé Permanences d'urgence une fois par semaine en soirée
Moyens mis à la disposition de l'agent	Matériel bureautique

## EXIGENCES DU POSTE

Niveau de formation /diplômes	Pré requis : Master 2 en psychologie clinique ou psychopathologie, Diplôme d'Etat d'éducateur spécialisé, d'assistant de service social ou d'éducateur de jeunes enfants, d'infirmier puériculture  Souhaité :
Expérience	Exigée :  Souhaitée : en protection de l'enfance

Certifications, habilitations à jour	
Obligation de formation inhérente au poste et au maintien des habilitations	oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/>

### INDEMNITÉS PARTICULIÈRES LIÉES AU POSTE

- **NBI** : OUI / NON (uniquement pour les agents titulaires) Décret 2006-780 du 3 juillet 2006 portant attribution de la nouvelle bonification indiciaire à certains personnels de la fonction publique territoriale exerçant dans les zones à caractère sensible

**Nombre de points** :

**N°4** : 20 pts pour un Assistant socio-éducatif et pour un Infirmier de puériculture

**N°8** : 30 pts pour un Psychologue

**N°5** : 15 pts pour un Educateur de Jeunes Enfants

- **Prime SEGUR** : OUI / NON

- **Indemnité liée aux fonctions, à la sujétion et à l'expertise (IFSE)** : AUTRES FONCTIONS

Date et avis Responsable de service	Date et avis Direction de la DPEJ	Date et avis du Directeur Général Adjoint
	<p>AF 13.1.26</p> <p>Marie du Bouëtiaz de Kerorguen</p> <p>Directrice de la Protection de l'Enfance et de la Jeunesse</p>	<p>Directeur en charge des Ressources Humaines</p> <p>Emmanuel BRUNÉ</p>

### CADRE RÉSERVE A LA DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

AVIS	Date	Signature
FAVORABLE	12.01.2026	<p>Responsable des Ressources Humaines</p> <p>Arnaud ANDRE</p>

**NB** : Ce descriptif de poste ne saurait être exhaustif et est susceptible d'évolution